

Mise à jour pour le public du Programme vanuatais Chaîne de valeur du 11ème volet du Fonds européen de développement

Les deux ministères de mise en oeuvre du Programme vanuatais Chaîne de valeur du 11ème volet du Fonds européen de développement (11ème FED), à savoir le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Sylviculture, des Pêches et de la Biosécurité (MAESPB) et le ministère du Tourisme, du Commerce et des Entreprises vanuataises (MTCEV), ensemble avec le Bureau du Premier ministre (BPM), tiennent à présenter les mises à jour suivantes sur le 11ème FED.

Mécanisme de financement

Le Programme du 11ème FED comprend au début l'établissement d'un mécanisme de financement de 10 millions d'euros. Ce mécanisme apportera un accès abordable au financement (ex : prêts bancaires) au secteur privé, en particulier aux micros, petites et moyennes entreprises (MPME) qui essaient de faire affaire dans les trois chaînes de valeur du 11ème FED (dont les fruits et légumes, les cocos et le bétail). Le mécanisme développera également la capacité des MPME dans les domaines tels que l'éducation financière et le développement des entreprises. Toutefois, les deux parties responsables du financement et de la création du mécanisme de financement, l'Union européenne (UE) et la Société financière internationale (SFI) n'arrivaient pas à trouver un accord final sur la nature de ce mécanisme de financement. Par conséquent, le futur statut de ce mécanisme de financement est incertain. Les parties prenantes seront avisées de toutes les dernières nouvelles essentielles sur cette situation.

Projet et droit au financement

Un montant s'élevant jusqu'à 20 millions d'euros sera disponible pour les projets améliorant les trois chaînes de valeur du 11ème FED, en prévoyant avoir un fonds à disposition de la fin de 2018 jusqu'en 2023 (5 ans). Les organisations privées et communautaires ne peuvent pas demander ou recevoir directement un financement du 11ème FED. Les projets seront proposés, dirigés et mis en oeuvre par les organes du secteur public mais les partenaires du secteur privé ou communautaire peuvent s'y engager le cas échéant (ex: en capacité d'achat ou de partenariat). Le secteur privé est le bénéficiaire principal prévu du financement du 11ème FED, et le gouvernement s'est engagé à travailler avec le secteur privé pour développer des projets qui maximiseront les avantages du secteur privé et du Vanuatu. Des directives plus détaillées sur le projet et le droit au financement sont en cours d'élaboration et seront diffusées prochainement.

Veillez agréer, mesdames et messieurs, l'expression de mes salutations les meilleures. Timothy Tumukon, Directeur de la Biosécurité et Président du Groupe de travail sur la mise en oeuvre du Programme du 11ème FED, Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Sylviculture, des Pêches et de la Biosécurité, et, Willie Luen, Chef de la section de la Coordination d'aide, Bureau du Premier ministre.